

TRANSPORTS SCOLAIRES Restigné - Benais

Procédure d'inscription

Année scolaire 2016-2017

- Pré-inscription en ligne sur www.cg37.fr jusqu'au 13 juillet 2016. Votre inscription sera ensuite validée et une carte de transport vous sera remise à l'accueil de la mairie de Restigné à compter du 16 août.

OU

- Pré-inscription en mairie entre le 1^{er} et le 30 juin 2016 (se munir d'une photo par enfant).

Votre inscription sera ensuite validée et une carte de transport vous sera soit :

- remise à l'accueil de la mairie de Restigné à compter du 16 août
- ou transmise par voie postale (sous réserve de fournir une enveloppe à votre adresse affranchie à 1,40 €).